ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte nationale d'identité

Question écrite n° 39388

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur l'intérêt et l'importance qui s'attacheraient à rendre la carte d'identité obligatoire comme vient de l'annoncer le 26 avril 2004 le ministre britannique de l'intérieur. De surcroît, le projet britannique prévoit la création d'un registre national d'identité biométrique des 60 millions de Britanniques. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de celle de son collègue britannique qui a précisé qu'il voulait « être à l'avant-garde du monde développé, qui se tourne désormais vers la biométrie ».

Données clés

Auteur : M. Bruno Bourg-Broc
Circonscription : Marne (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39388
Rubrique : Papiers d'identité
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3587